



SECTION DE MAINE ET LOIRE

CDAS : COMPTE RENDU DU 23/03/2017

FO, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/049>

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Le CDAS du 23/03/2017 avait pour objectif de faire le bilan de l'année 2016 et voter pour les actions prévues pour 2017.

Mise en place des coupons sport

FO Finances se bat depuis plusieurs années pour l'instauration de coupons sport afin d'aider financièrement les familles.

La mise en place des coupons sport sera effective pour la saison 2017/2018 pour les enfants de 4 à 17 ans selon les quotients familiaux suivants :

QF <700	20 euros
QF 700 à 999	15 euros
QF 1000 à 1399	10 euros

Revalorisation de l'indice pour les subventions repas

Suite à la mise en place du PPCR, l'indice pour les subventions repas va être relevé au 01/04/2017 à l'indice 474 puis progressivement à l'indice 477 au 01/01/2018 et 480 au 01/01/2019, la subvention reste la même.

Restauration à Cholet

Mme Capp nous a également précisé que la restauration avec le prestataire « Convivio » à Cholet a été interrompue d'une manière unilatérale par le prestataire.

Dans l'urgence de la situation une convention avec le foyer des jeunes travailleurs « les pâquerettes » a été signée afin que nos collègues puissent se restaurer.

L'association a lancé un appel d'offre pour le 01/07/2017 date de fin de contrat avec l'ancien prestataire.

Trois nouveaux candidats ont répondu, ils seront entendus courant du mois d'avril.

Arbre de Noël 2017

Le centre des congrès sera prochainement en travaux. Par conséquent, l'arbre de Noël aura lieu le 16 décembre 2017 au Parc des expositions.

Cette année une comédie musicale sera proposée « Aladin Faites un Vœu » avec « Activ Production ».

Actions Médico sociales

Les consultations psychologiques sont maintenues avec M Adam qui exerce rue de la ferme à Trélazé. Il est possible également d'obtenir des consultations avec un avocat, l'action sociale a une convention signée avec le barreau des avocats.

Cette année aucune conférence n'est pour l'instant programmée.

La conseillère en économie sociale et familiale est maintenue mais ce ne sera plus sur le budget d'initiative locale. Les agents doivent passer par l'assistante sociale pour accéder à ce service et le budget est pris sur celui du secrétariat général.

Sortie actifs enfants

Une sortie au Puy du fou est programmée le 26/08/2017 avec le spectacle de la « Cinéscénie ».

	adultes	5-13ans	-5 ans
QF>1401	25€	20€	10€
QF 991 à 1400	20€	15€	10€
QF<990	15 €	12€	10€

Actions retraités

La galette des rois a eu lieu le 26 janvier 2017.

Un après midi à Malicorne dans la Sarthe avec la visite guidée du musée de la faïence, sortie organisée grâce à un retraité de la DDPP49 résidant en Sarthe le 27/04/2017.

Une journée est organisée le 13/06/17 dans le Morbihan, le matin, visite du village de Rochefort en Terre et l'après midi rendez-vous au festival photo de plein air à la Gacilly.

Les Chiffres du CDAS

Budget d'initiative locale pour 2016 : 45 092 euros

Budget d'initiative locale pour 2017 : 44 391 euros

		2016	Prévisions 2017
Coin repas		90€	90 €
Arbre de Noël		25 801€	26 300€
Amitiés finances		402€	450€
Actions medico sociales	Conférence	917€	
	Consultations psychologiques	1 960€	2 000€
	Consultations avocat	480€	800€
	CESF	1 860€	
	TOTAL actions médico-sociales	5 217€	2 800€
Actions famille-adolescents		9 457€	10 543€
Reliquat		29€	234€

FO a voté pour toutes les actions proposées.

Si au CDAS comme au CTL, on ne vote plus sur le montant du budget départemental, cette disposition ne nous empêche pas d'avoir un point de vue. Pour FO, ce budget social en baisse s'inscrit dans le cadre de la rigueur imposée par le gouvernement.

FO se félicite que sa demande concernant les coupons « sports » soit enfin prise en compte et ce, pour un montant d'environ 5 800 euros. Cette revendication formulée depuis des années par la seule organisation **FORCE OUVRIERE** aidera financièrement les familles ayant des enfants de 4 à 17 ans.

Les représentants titulaires FO au CDAS

Odile Lambert et Stéphan Adigo

**Pour une vraie politique sociale
en faveur des actifs et des retraités**

ADHÉREZ A FO DGFIP49 !

✂-----

Bulletin d'adhésion FO DGFIP49

Nom :

Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à

le

Signature :

Crédit d'impôts 66 % : Pour une cotisation de 100 euros, vous paierez réellement 34 euros, la somme 66 euros sera déduite de vos impôts.

A retourner à Christel Lucas Secrétaire Départemental (SIP Angers Nord 15 b rue Dupetit Thouars)